

APPEL À PROJETS

APPUI AUX FORMATIONS DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES DES CADRES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LA CARAÏBE

PRÉSENTATION

Conformément à sa stratégie 2021-2025, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), dans la Caraïbe, soutient le développement de programmes de renforcement des compétences des cadres portés par les universités membres afin de contribuer à l'amélioration de l'offre de formation académique au sein de la francophonie scientifique. Dans le cadre de cet appel, l'AUF souhaite répondre aux besoins spécifiques des institutions académiques de la région dans le cadre du développement des capacités des cadres dirigeants en vue d'améliorer la gestion, l'innovation pédagogique, l'internationalisation et la résilience face aux défis régionaux.

OBJECTIF

Cet appel vise en priorité à renforcer les compétences de ces cadres pour qu'ils puissent mieux gérer leurs établissements, promouvoir l'innovation et adapter leurs institutions aux évolutions du secteur éducatif global. Plus spécifiquement, cet appel se focalise sur quatre (4) grandes priorités :

- **Développement du leadership**

Former les cadres à des compétences de leadership stratégique, incluant la gestion du changement, la gouvernance institutionnelle et la prise de décision basée sur des données concrètes et fiables.

- **Innovation pédagogique**

Renforcer les compétences en matière d'innovation pédagogique avec une emphase particulière sur l'intégration des nouvelles technologies, l'apprentissage en ligne et les approches pédagogiques centrées sur l'apprenant.

- **Internationalisation**

Soutenir les cadres dans la conception et la mise en œuvre de stratégies d'internationalisation y compris les partenariats internationaux et régionaux, la mobilité étudiante et professorale ainsi que la reconnaissance des diplômes.

- **Gestion des crises**

Former les cadres à la gestion des crises, notamment celles liées aux catastrophes naturelles (ouragans, séismes,...), aux contextes sociaux, sécuritaires et politiques ainsi qu'aux catastrophes sanitaires (épidémies, pandémies), en intégrant des plans de continuité pédagogique et des stratégies de résilience.

Après avoir vérifié la recevabilité des dossiers, l'AUF Caraïbe, en collaboration avec la Commission Régionale d'Experts Économiques et Scientifiques (CREES), les évaluera et les classera.

Les responsables des formations sélectionnées seront notifiés par courriel et les résultats définitifs de l'appel seront annoncés sur [le site web de l'AUF Caraïbe](#).

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

- Le dossier de candidature doit être porté par une **université membre de l'AUF dans la Caraïbe**, en collaboration avec au moins une autre université membre de la région.
- Tous les établissements impliqués dans le projet doivent être **à jour de leur cotisation à l'AUF**.
- Les projets soumis doivent faire mention des partenariats éventuels avec des institutions ou des experts régionaux ou internationaux pour renforcer le programme de formation.
- Un même établissement peut **participer à différents projets de formation mais ne peut être porteur que d'un seul dossier de candidature**.
- Les **dossiers incomplets** ne seront pas pris en compte.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET DE CLASSEMENT

Les **principaux critères** dans le cadre du classement et de la sélection des dossiers de candidature sont axés sur les éléments suivants :

- Le caractère **innovant** de la formation, qui pourra s'exprimer aussi bien, entre autres, par l'originalité du domaine de formation dans le panorama régional ou national que par un usage pertinent du numérique ou le recours à des éléments novateurs sur le plan pédagogique (système de mobilité virtuelle des cadres, modules en format COIL, techniques de classe miroir, classe inversée, pédagogie par projet, réalisation de projets collectifs...).
- La pertinence du projet par rapport aux objectifs de l'appel.
- La qualité du contenu pédagogique et adéquation avec les besoins régionaux.
- La faisabilité et la planification du projet en fonction de la durée d'exécution.
- L'impact potentiel sur l'amélioration de la gestion et de l'enseignement au sein des institutions.
- L'adéquation de la formation aux **priorités de développement de la région et aux Objectifs de Développement Durable (ODD)**.
- La dimension **professionnalisante** de la formation qui pourra se traduire par des dispositifs comme : le stage obligatoire, l'alternance, l'intervention de professionnels, l'existence de modules de préprofessionnalisation...
- La contribution du projet au **rayonnement national et international** des établissements impliqués.
- La capacité du projet à **se pérenniser** sur le plan financier et technique après la phase d'accompagnement par l'AUF.
- L'importance du soutien apporté au projet **par les établissements porteurs et par d'autres partenaires**.

MODALITÉS DE SUPPORT

- L'apport financier maximal de l'AUF par projet est de : 5,000.00 €, pour une durée de trois mois à partir du 1^{er} octobre 2024.
- Le cofinancement **minimal** exigé par projet est de 30% du budget total, comprenant la valorisation des ressources humaines et techniques.
- Aucune dépense salariale n'est éligible sur le financement apporté par l'AUF.
- Les dépenses éligibles pour la partie financée par l'AUF figurent dans le tableau suivant :

Nature de la dépense	Consignes à respecter	Montant maximal du financement AUF
Frais de fonctionnement	Liste non-exhaustive de dépenses éligibles : abonnement internet, allocation enseignante sans mobilité (à l'exception des membres de l'équipe pédagogique principale), acquisition d'ouvrages, abonnement à des bases de données...	5,000.00 €
Acquisition de matériel	À l'exclusion de tout matériel bureautique et téléphonique courants.	
Création de plateforme d'enseignement à distance	Liste non-exhaustive de dépenses éligibles : achat de licence, développement et hébergement de plateforme de formation à distance	

Une fois le projet retenu, une lettre de notification indiquant le montant accordé et précisant les modalités des engagements financiers sera envoyée à la plus haute autorité de l'établissement porteur du projet.

La mise en œuvre du soutien de l'AUF, le suivi et l'évaluation du projet seront assurés par l'AUF Caraïbe, en collaboration avec sa Commission Régionale d'Experts Économiques et Scientifiques (CREES) et en dialogue avec l'équipe de l'établissement porteur.

CALENDRIER

19/08/2024	Lancement de l'appel à projets
15/09/2024	Clôture de l'appel à projets
20/09/2024	Publication des résultats de la sélection et envoi des conventions aux porteurs des projets
25/09/2024	Retour des conventions signées
01/10/2024	Démarrage des projets

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces constitutives :

- i. *Le document complet du projet pour lequel le financement est demandé. pdf*
- ii. *Annexe budgétaire (prévision de l'ensemble des recettes et des dépenses) signé par le coordonnateur du projet et par la plus haute autorité de l'établissement d'enseignement supérieur porteur du projet. pdf*
- iii. *Lettre de soutien des partenaires, indiquant précisément leurs contributions au projet, dûment signée et scellée par la plus haute autorité. pdf*

- iv. *Lettre de couverture (mentionnant le titre, la durée, l'identité du coordonnateur, les partenaires) dûment signée et scellée par la plus haute autorité de l'établissement d'enseignement supérieur, porteur du projet. pdf*
- v. *CV actualisé du coordonnateur du projet. pdf*
- vi. *Tout autre document jugé nécessaire par le soumissionnaire. pdf*

Par cet appel à projets, l'AUF voudrait jouer un rôle clé dans le développement d'une nouvelle génération de leaders éducatifs dans la région des Caraïbes, capables de piloter des institutions performantes, innovantes et résilientes face aux nombreux défis auxquels la région est confrontée.

Toutes les pièces du dossier doivent être rédigées ou traduites en français, au format PDF.

Dossier complet à déposer en ligne **au plus tard le 15 septembre 2024, à 23h59 (heure d'Haïti) sur **lien de candidature** : <https://l.auf.org/AAP-DRC-Formations-Cadres>**

Pour information : caraiibe@auf.org